



REFORME DU LYCEE PROFESSIONNEL

ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025
Réunion parents du 9 janvier 2025

NOUVEAUTÉ 2024-2025

Une réforme qui a débuté en 2023-2024 avec pour objectifs :

- Lutter contre le décrochage scolaire
- Améliorer la réussite dans les poursuites d'études
- Améliorer l'insertion professionnelle des lycéens

12 mesures mises en places à partir de septembre 2023

12 mesures pour faire du lycée professionnel un choix d'avenir pour les jeunes et les entreprises.

Mieux accompagner chaque lycéen professionnel et lutter contre le décrochage scolaire

1 Gratifier les périodes de stage des élèves de la voie professionnelle dès la rentrée 2023

2 Permettre des enseignements aux savoirs fondamentaux en classe réduite

3 Permettre aux élèves de choisir des options

4 Organiser l'année de terminale en lien avec le projet de l'élève

5 Créer 3 dispositifs pour prévenir les risques de décrochage

- Tous droits ouverts
- Dispositif Ambition emploi
- Parcours de consolidation

6 Mieux préparer l'insertion professionnelle grâce à des partenariats extérieurs

Faire du lycée professionnel un choix d'avenir

7 Adapter l'offre de formation pour préparer l'avenir professionnel des jeunes en fixant des objectifs ambitieux

8 Passer de 4500 à 20000 le nombre de places en formation de spécialisation en Bac+1 afin de faciliter l'insertion professionnelle des lycéens

9 Créer un bureau des entreprises dans chaque lycée

10 Permettre aux professeurs volontaires d'exercer de nouvelles missions rémunérées pour favoriser la réussite et un meilleur accompagnement des élèves.

11 Accompagner une prise de fonction réussie des nouveaux chefs d'établissement de LP

12 Permettre une nouvelle approche pédagogique du lycée professionnel autour du projet de l'élève

Redonner à l'équipe éducative les moyens d'agir

NOUVEAUTÉ 2024-2025

En fin d'année de terminale, un parcours différencié de 6 semaines

Septembre

Tronc commun à tous les élèves

- Enseignements généraux et professionnels avec contrôle continu de formation (22 semaines)
- PFMP (6 semaines obligatoires pour l'examen) • Soutien au parcours • Ateliers AvenirPro

Mars

Fin des vœux Parcoursup

Début mai

Épreuves ponctuelles et terminales

Mi-mai

Parcours différencié de 6 semaines

Préparation à la poursuite
d'études supérieures

Préparation à l'insertion
professionnelle

Fin juin

Épreuves terminales

Épreuve de prévention, santé environnement et oral de projet

NOUVEAUTÉ 2024-2025

Terminale : choix du parcours différencié



Le choix entre les parcours de préparation à l'insertion et à la poursuite d'études supérieures s'inscrit dans le cadre d'un **accompagnement continu, depuis la classe de seconde**, à la construction du projet de l'élève (soutien au parcours).



Les deux parcours ont été présentés à tous les élèves **en novembre 2025**.



Une fiche de dialogue est utilisée par l'établissement pour permettre :

- **aux familles d'exprimer un premier souhait de parcours ;**
- **au conseil de classe de faire des recommandations. Date limite de retour : 17 janvier (sauf élèves de mode)**



En cas de désaccord, un entretien sera organisé pour discuter avec l'élève. (du 23 janvier au 21 février)

NOUVEAUTÉ 2024-2025

La préparation à la poursuite d'études

NOUVEAUTÉ 2024-2025

Terminale : préparation à la poursuite d'études supérieures

2 OBJECTIFS



Consolidation et renforcement
disciplinaire et méthodologique



Développement de compétences
psychosociales

Grille horaire indicative du parcours de 6 semaines (peut être adaptée au projet de classe et aux besoins des élèves)	Volume hebdomadaire
Enseignements professionnels et économie-gestion ou économie-droit	10 h
Enseignements généraux Français, histoire-géographie et enseignement moral et civique Mathématiques/Physique-chimie Langue vivante A/B EPS	10 h 3 h 3 h 2 h 2 h
Autres enseignements selon le choix de l'établissement	5 h
TOTAL DES HEURES	25 h
+ Travail personnel de l'élève au lycée, inscrit dans l'emploi du temps	+ 5 h

NOUVEAUTÉ 2024-2025

La préparation à l'insertion professionnelle

NOUVEAUTÉ 2024-2025

Terminale : préparation à l'insertion professionnelle



6 semaines recouvrant une ou plusieurs séquences de PFMP qui peuvent être effectuées dans différents lieux (allocation de PFMP possible si pas plus de 8 semaines dans la même entreprise)



Ce parcours est destiné aux élèves qui souhaitent une **insertion directe** après l'obtention de leur diplôme.

Il peut également concerner des élèves souhaitant effectuer une **poursuite d'étude courte, y compris par apprentissage** :

- titre professionnel
- CAP en un an
- certificat de spécialisation (nouvelle appellation des mentions complémentaires)
- FCIL

NOUVEAUTÉ 2024-2025

**Vous souhaitez entrer dans le monde
du travail après le bac :**

Une PFMP gratifiée :

- Pour avoir une expérience supplémentaire
- Pour acquérir de nouvelles compétences
- Pour trouver un premier employeur



Le calendrier de cette année :

Du 12 novembre au 21 décembre

Période de PFMP

Du 4 janvier au 9 mai

Poursuite des cours

CCF

12 et 13 mai 2025

Epreuves écrites

Du 15 mai au 20 juin

PFMP

Préparation aux poursuites d'études

Du 23 au 25 juin

Retour au lycée – préparation épreuve PSE et oral

26 et 27 juin

**Épreuve de prévention, santé, environnement
Oral de projet**

Comment va se passer le baccalauréat ?

Des épreuves écrites et orales en trois temps



Les premiers écrits
les
12 et 13 mai 2025

Français-histoire
géo-EMC
Eco-gestion
Epreuves selon
spécialités



Un deuxième temps d'écrit le 26 juin 2025
Prévention santé environnement



Une épreuve orale du 26 au 27 juin
Oral de projet

NOUVEAUTÉ 2024-2025

Et Parcoursup?

Quelques éléments

Qu'est-ce que Parcoursup ?

Une plateforme en ligne qui permet de demander l'admission dans l'enseignement supérieur



Pour accéder à un BTS

Formation en 2 ans en lycée

Le plus adapté pour les élèves sortants de bac pro



Pour accéder à un BUT

Formation en 3 ans correspondant aux anciennes licences professionnelles



Et d'autres formations:

CPGE, écoles...y
compris privées



Pour accéder à une licence à l'université

Formation en 3 ans permettant l'obtention d'une licence. Contenus beaucoup plus théoriques

Comment constituer son dossier et formuler des vœux ?



En activant son compte sur Parcoursup.fr
Soit en cliquant sur le lien personnalisé reçu par mail en janvier 2025
Soit en créant un compte directement sur la plateforme (une adresse mail et l'INE sont nécessaires)



En formulant les vœux 10 vœux possibles et 10 sous-vœux (20 au maximum) pour les BUT, les BTS et les CPGE

Quels critères d'accès?



**Les notes obtenues
depuis la classe de
première**



Les appréciations sur les bulletins



**L'avis du conseil de
classe avec la fiche
avenir**



**La motivation et les éléments
apportés par le candidat**

Comment arrivent les réponses?



Les réponses arrivent sur l'application à partir du 2 juin 2025. le candidat est aussi averti par sms. Plusieurs réponses possibles
NON – OUI – OUI SI – EN ATTENTE



En fonction des réponses des candidats, des places se libèrent et de nouvelles possibilités apparaissent

Baccalauréat professionnel

Les épreuves professionnelles font l'objet d'un **calendrier spécifique et variable** selon la spécialité visée.

28 avril au 9 mai : épreuves de mathématiques et de physique-chimie

12 et 13 mai : épreuves de français, histoire-géographie-EMC, arts et économie

14 au 21 mai : épreuves de langues vivantes

26 juin : épreuves de prévention, santé et environnement

4 juillet : résultats du baccalauréat

9 juillet : fin de la session 2025

parcoursup

Les dates clés pour préparer son entrée dans l'enseignement supérieur.

18 décembre : ouverture de [Parcoursup.gouv.fr](https://parcoursup.gouv.fr) pour consulter l'offre de formation

15 janvier : début des inscriptions et de la formulation des vœux

13 mars : date limite pour formuler ses vœux

2 avril : date limite pour compléter son dossier et confirmer ses vœux

2 juin : début de la phase d'admission principale (réponses des formations)

11 juin : début de la phase complémentaire (possibilité de formuler jusqu'à 10 nouveaux vœux)

À noter : pendant les épreuves écrites, les délais de réponse aux propositions d'admission sont suspendus pour permettre aux lycéens de se concentrer sur leurs épreuves (16 au 19 juin pour les voies générale et technologique, 26 juin pour la voie professionnelle)

10 juillet : fin de la phase d'admission principale

11 septembre : fin de la phase complémentaire

Merci de votre attention